



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE**  
**\*\*\*\*\***  
**SEANCE DU 8 AVRIL 2026**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	16	16 + 3 pouvoirs

Date de convocation 3 avril 2026
-------------------------------------

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu en Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Dominique ROUSSEAU**, Maire.

**Présents** : **Sébastien FRESSE, Olivier LAMIELLE, Céline CAILLET, Bruno DEBARD, Elodie MASKO ZABE, Frédéric ORY, Laetitia REVEILLE, Vincent MAIRE, Romane MAAS, Christian JACQUES, Quentin GERARD, Stéphanie HINDELANG, Christine MEYER, Jean-Claude ROMARY, Dominique ROUSSEAU, Guillaume ÉTÉVÉ.**

**Absents** : .

**Représentés** : **Allison BAUDOIN-SALLEZ pouvoir donné à Laetitia REVEILLE, Fanny CARDOT pouvoir donné à Sébastien FRESSE, Ghyslaine GSCHWEND pouvoir donné à Stéphanie HINDELANG.**

**Monsieur Sébastien FRESSE** a été nommé secrétaire de séance.

**Domaines de compétences : Aménagement du territoire ( 8.4)**  
**Objet : Avenants : Prorogation de la durée d'exécution du marché (39\_2026)**

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;  
**Vu** le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°51\_2021 du 29 novembre 2021 attribuant le lot :

- 1 VRD à l'entreprise TRAPDID BIGONI
- 2b Charpente à l'entreprise MADALLON
- 4 Parement façade à l'entreprise ENDUIT EST
- 7 Cloisons Faux plafonds à l'entreprise GALLOIS
- 8 Revêtement de sols à l'entreprise JBR

Vu la délibération n°60\_2021 du 17 décembre 2021 attribuant le lot :

- 3 Etanchéité Couverture à l'entreprise SMAC
- 5 Menuiseries extérieure Métallerie à l'entreprise HELLUY
- 6 Menuiserie intérieure à l'entreprise EML
- 11b Plomberie à l'entreprise AVENNA

Vu la délibération n°25\_2022 du 04 avril 2022 attribuant le lot 10 Electricité à l'entreprise Eiffage ;

Vu la délibération n° 23\_2022 du 04 avril 2022 attribuant les lots 11a Chauffage à la société Avenna et lot 12 Appareil élévateur à la société A2A,

Vu la délibération n° 01\_2024 du 04 avril 2022 attribuant le lot 2a Gros œuvre à la société CHEVRIER,

**Considérant** la nécessité d'acter la prolongation de la durée d'exécution du marché jusqu'au 10 juillet 2026 concernant le marché de travaux du projet intergénérationnel des lots n°1-2a-2b-3-4-5-6-7-8-10-11a-11b-12,

**Considérant** que cette modification n'altère ni l'objet du marché ni son économie générale ;

**DÉLIBÈRE**

**Article 1 – Approbation des avenants**

Le conseil municipal approuve les avenants de prolongation de la durée d'exécution du marché jusqu'au 10 juillet 2026 :

.../...

.../...

- Avenant n°1 : LOT01-VRD attribué à TRB TRAPDID BIGONI-  
Montant initial du marché 320 000.00€
  
- Avenant n°5 : LOT02a-Démolition attribué à CHEVRIER CONSTRUCTION  
Montant initial du marché 364 255.88€  
Montant des avenants précédents 42 571.28 €
  
- Avenant n°2 : LOT02b-Charpente attribué à MADALLON  
Montant initial du marché 320 000.00€  
Montant des avenants précédents 14 645.53 €
  
- Avenant n°2 : LOT03-Etanchéité-Couverture attribué à SMAC  
Montant initial du marché 215 000.00€  
Montant des avenants précédents 7 607.55 €
  
- Avenant n°2 : LOT4-Parement façade attribué à ENDUIEST  
Montant initial du marché 127 500.00€  
Montant des avenants précédents 15 185.00 €
  
- Avenant n°3 : LOT5-Menuiserie Extérieure Métallerie attribué à HELLUY  
Montant initial du marché 525 548.00€  
Montant des avenants précédents 2 365.52 €
  
- Avenant n°2 : LOT6 -Menuiserie intérieure attribué à EML Interactive  
Montant initial du marché 245 688.00€  
Montant des avenants précédents 6 290.01€
  
- Avenant n°2 : LOT7 -Cloisons - Faux-plafonds attribué à SARL GALLOIS  
Montant initial du marché 159 711,58€  
Montant des avenants précédents 10 036.04€
  
- Avenant n°2 : LOT8 -Revêtement de sol attribué à Jean Bernard Revêtements  
Montant initial du marché 110 000€  
Montant des avenants précédents 14 209.20€
  
- Avenant n°1 : LOT10-Electricité CFA – CFO attribué à EIFFAGE ENERGIES SYSTÈME  
Montant initial du marché 245 000.00€
  
- Avenant n°3 : LOT11a -Chauffage - Ventilation attribué à AVENNA  
Montant initial du marché 223 000.00 €  
Montant des avenants précédents 15 607.71€
  
- Avenant n°2 : LOT11b -Plomberie -attribué à AVENNA  
Montant initial du marché 72 666.14 €  
Montant des avenants précédents 4 594.25€
  
- Avenant n°1 : LOT12 -Appareil élévateur - attribué à A2A ASCENSEURS  
Montant initial du marché 26 100.00€

## **Article 2 – Montant du marché**

Le montant total du marché n'est pas modifié.

## **Article 3 – Autorisation de signature**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les avenants susmentionnés, ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

## **Article 4 – Exécution**

La présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le département pour l'exercice du contrôle de légalité et exécutée conformément aux dispositions en vigueur.

.../...

.../...

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Affiché le 09 avril 2026  
Pour extrait conforme  
Dominique ROUSSEAU, Maire



Dominique ROUSSEAU

Dominique ROUSSEAU  
2026.04.10 14:14:00 +0200  
Ref:10806324-16295073-1-D  
Signature numérique  
le Maire